

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois du secteur sont très majoritairement féminins : 77,5 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (82,2 %).



REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

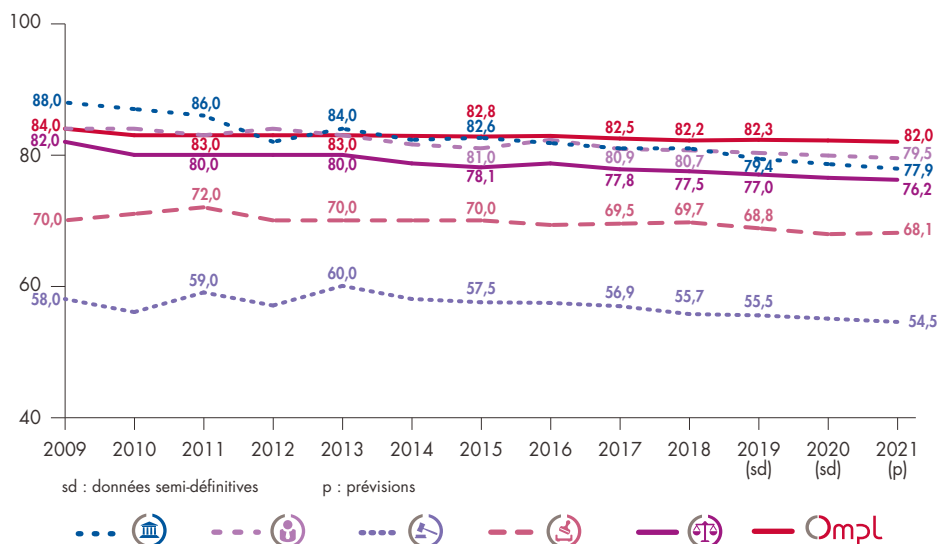
Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi du secteur tend à diminuer jusqu'en 2018. Elle baisse de 4,5 points. Les prévisions pour les années 2019 à 2021 anticipent le maintien de cette tendance.

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2018.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



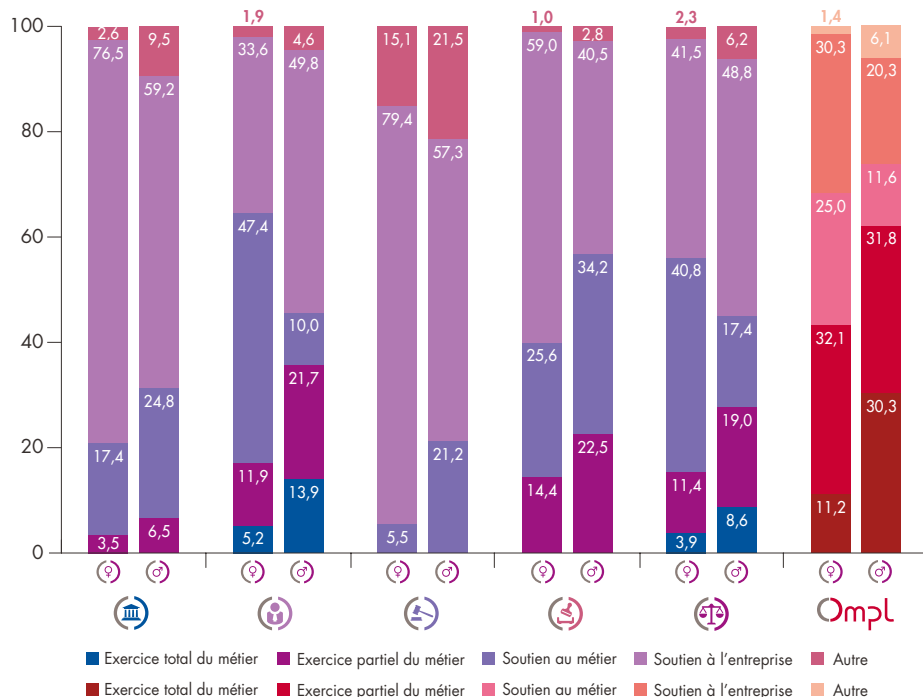
Études d'huissiers de justice



MÉTIERS GENRÉS

Les emplois du secteur viennent surtout en support du métier et de l'activité de l'entreprise (soutien au métier et soutien à l'entreprise). Néanmoins, un effet du genre existe : seules 15,3 % des femmes exercent un emploi en prise directe avec le métier de l'entreprise (exercice total ou partiel du métier) contre 27,6 % des hommes.

Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Exercice total du métier : salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

Exercice partiel du métier : salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

Soutien au métier : salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

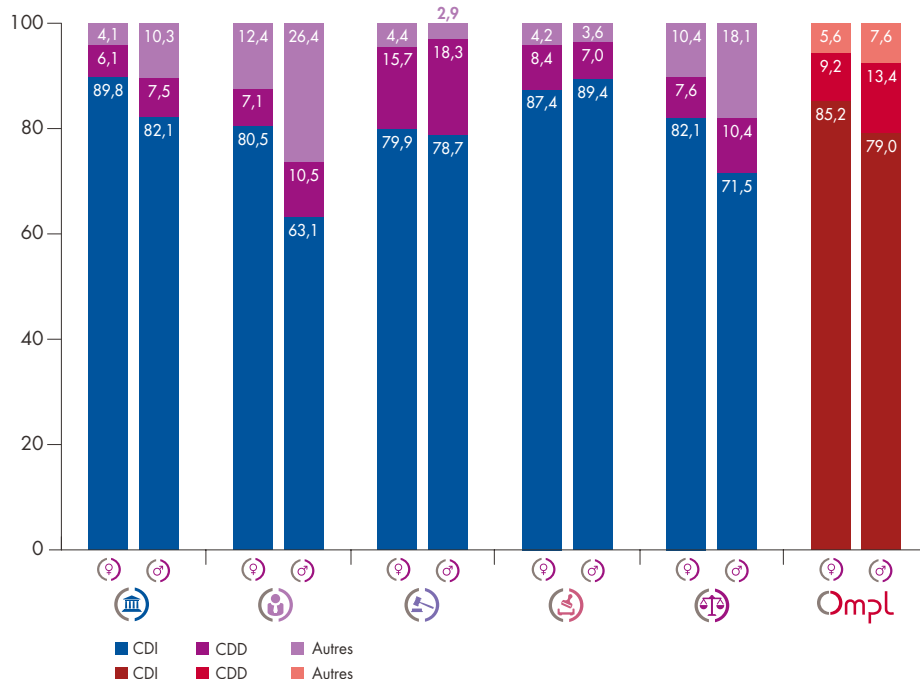
Soutien à l'entreprise : salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans le secteur. Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat (- 10,6 points).

Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.



PROPORTIONNELLEMENT PLUS D'HOMMES EN CDI

Au niveau du secteur, par rapport à 2016, la part de salariés en CDI tend à reculer chez les femmes mais progresse chez les hommes. Le taux de CDD tend à augmenter pour les deux genres.

Évolution de la répartition des salariés par genre et type de contrat de travail 2016-2018 en points

	♀	♂	Ompl	♀	♂
CDI	↓ - 1,0	↑ + 0,9	CDI	↓ - 0,4	↓ - 0,3
CDD	↑ + 1,2	↑ + 1,3	CDD	↑ + 0,2	↑ + 0,4
Apprentis	↑ + 0,1	↔ 0,0	Apprentis	↑ + 0,1	↓ - 0,1
Autres	↓ - 0,3	↓ - 2,2	Autres	↑ + 0,1	↑ + 0,1

Source : Insee, DADS 2016-2018.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Normandie (82,2 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (73,4 %).

Taux de féminisation par région (%)

Régions						
Auvergne-Rhône-Alpes	77,8	84,4	42,8	72,5	80,3	82,9
Bourgogne-Franche-Comté	83,1	88,2	57,7	69,0	79,4	85,7
Bretagne	85,9	85,0	56,2	73,2	81,1	82,8
Centre-Val de Loire	88,5	87,5	49,6	69,1	80,5	84,8
Corse	88,2	89,8	ND ¹	63,3	80,3	81,2
DOM	73,0	89,2	ND ¹	62,8	77,9	81,9
Grand Est	87,7	86,7	50,8	66,2	79,4	85,1
Hauts-de-France	86,1	83,7	43,4	70,3	78,2	82,3
Île-de-France	77,0	74,6	61,2	68,9	73,4	76,7
Normandie	85,7	87,5	58,6	74,0	82,2	84,4
Nouvelle-Aquitaine	83,2	85,1	56,8	71,8	80,8	83,8
Occitanie	80,5	83,8	56,0	70,2	79,8	83,7
Pays de la Loire	82,5	82,3	54,9	71,7	79,4	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	78,5	86,4	53,3	67,8	80,2	83,8
Ensemble	81,0	80,7	55,7	69,7	77,5	82,2

Source : Insee, DADS 2018.

¹ : salariés dont le genre n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.